

Question orale au conseil municipal du 13 décembre 2016

J'ai accepté lors des deux derniers conseils municipaux de différer ma question orale au conseil d'aujourd'hui.

Elle portait sur mon indignation qu'une association ATMF (association des travailleurs marocains de France, qui entre parenthèses a bénéficié en 2015 de 175.101 euros de subventions d'exploitation des diverses collectivités) avait invité le 16 septembre 2016 à Aix, Saïd Bouamama, l'auteur avec le rappeur Saïd Zougagh du livre «**Nique la France**» avec en première page **Houria Boutelja** faisant un doigt d'honneur et avec qui Saïd Bouamama a été à l'origine de la création des Indigènes de la République. Il est fondateur et animateur du FUIQP (front uni des immigrations et des quartiers populaires) qui veut l'abrogation entre autre de «toutes les lois racistes, en particulier les lois islamophobes (voile etc...)». La thèse générale du livre **Nique la France** légitime les violences à l'encontre de la France, le discours est belliciste et une incitation à la guerre raciale chez nous.

ATMF a récidivé le 28 octobre 2016 à la salle du Bois de l'Aune avec une conférence/débat ayant entre autre pour invités en plus de Saïd Bouamama, Hanane Karimi (je vous laisse découvrir qui elle est en allant sur le site du labodécolonial) et :

Siham ASSBAGUE qui a participé en avril 2016 à un colloque de plusieurs jours intitulé **Paroles non blanches Constitution d'un groupe de réflexion organisé en non-mixité**, à l'Université de Paris 8.

Ségrégation raciale assumée, un apartheid qui en dit long sur les idées des organisateurs. Allez voir le programme, raciste et affligeant !

Et aussi du 25 au 28 août 2016 au **camp d'été décolonial à Reims interdit aux Blancs** dont SOS Racisme pointe du doigt je cite «un rassemblement ouvertement raciste organisé par des individus qui ont choisi de transformer leurs névroses identitaires en haine politique»

Qui a payé l'hôtel, les déplacements et les repas de ces personnes en un mot le séjour ? ATMF avec l'argent du contribuable via les subventions accordées ? ATMF a-t-elle payé la location de la salle du Bois de l'Aune qui appartient à la mairie ?

Je ne reviens pas sur ce que j'ai déjà évoqué sur l'ASTI (Association de solidarité avec les travailleurs immigrés) lors de différents CM.

En consultant son rapport d'activités de 2015, je m'aperçois qu'elle a un atelier d'apprentissage de l'arabe. C'est parfait pour l'assimilation des populations étrangères !

Qu'elle participe à des manifestations à Aix ou à Marseille (sans-papiers etc....) avec des associations proches (ATMF, AITE, Aix-solidarité, la FASTI-fédération des ASTI,) et avec le collectif AGIR qui s'est créé pour préparer l'accueil des réfugiés en Pays-d'Aix. Les SDF qui meurent dans les rues en France (plus de 350 depuis le début de l'année) ne font pas partie de leur priorité. Les Français apprécieront. Tout cela pour près de 77.000 € de subventions des diverses collectivités dont 8.500 € de la ville d'Aix en 2015 !

AITE (Accueil information de tous les étrangers et les personnes d'origine étrangères) est subventionnée à hauteur de 10.800 € par la ville d'Aix en 2015 et de 81.300 € par les autres collectivités.

Dans son compte-rendu d'activités 2015, l'AITE traite l'AME (assistance médicale d'Etat) qui est donnée aux sans-papiers et qui va coûter cette année 1 milliard d'euros.

L'association poursuit sa présence dans des collectifs avec ASTI, ATMF, LDH, CIMADE etc... qui s'investissent pour les **sans-papiers demandeurs d'asile déboutés** ! Ces associations sont donc hors la loi car elles aident des clandestins donc des délinquants qui doivent être expulsés.

Ma question est la suivante : allez-vous Mme le Maire malgré mes nombreuses interventions continuer à «sponsoriser» avec l'argent du contribuable aixois soit 19.950 euros en 2015, une association **ATMF** qui organise des colloques donnant l'image d'une population musulmane victime d'une France raciste afin de cultiver la haine de notre pays ? Ce sont des militants politiques assumés qui mènent un combat public raciste avec l'argent du contribuable. Je ne crois pas que la ville doive alimenter en argent public ce genre d'associations communautaristes, immigrationnistes et politisées. Je rappelle qu' ATMF se mobilise contre les lois anti-immigrés, pour le peuple palestinien et la justice dans la bande de Gaza. Ainsi que AITE et ASTI.

Il serait temps qu'avant de donner des subventions, une enquête approfondie sur les associations demanderesse de subventions soit menée avec sérieux.

Je vous rappelle que **«toute subvention publique d'un projet associatif relève du pouvoir discrétionnaire des collectivités locales. Elles ont le droit et même le devoir de veiller à ce que ces fonds ne financent pas des activités autres que celles sportives, culturelles ou caritatives».**

Il n'est pas indiqué que les collectivités locales doivent financer les associations politisées et racistes !

Quand allez-vous enfin, Mme le Maire, prendre une décision drastique et supprimer définitivement les subventions à ces associations **comme l'a fait le Conseil Régional en novembre 2016** car il est de votre devoir en tant que maire de protéger vos administrés des actions anti-France et racistes de ces associations grâce à qui le vivre ensemble tant prôné par elles en prend un coup ! Je vous rappelle la belle affiche de l'ASTI, **FRONTEXIT l'Europe a des ennemis qu'elle s'invente.** Charlie Hebdo, l'hyper casher, le Bataclan, Nice, le prêtre égorgé dans son église, Hervé Cornara et d'autres ont eu des ennemis qu'ils se sont «inventés» ! Près de 250 morts en France depuis janvier 2015.

Pour finir, je rappelle votre phrase lors de vos vœux du 9 janvier 2015 : «les nouveaux principes de l'action doivent se situer dans la capacité à oser,.....à s'adapter, **voire à provoquer les changements**». Mme le Maire, osez supprimer les subventions à ces associations et provoquer les changements dans notre ville et à l'avenir lorsque vous proposez des subventions au vote au CM, de bien vouloir indiquer aux élus toutes les subventions versées par les autres collectivités.

Je vous remercie de votre attention.